LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 19 numéro 1

Janvier 2025

Bonne Année 2025

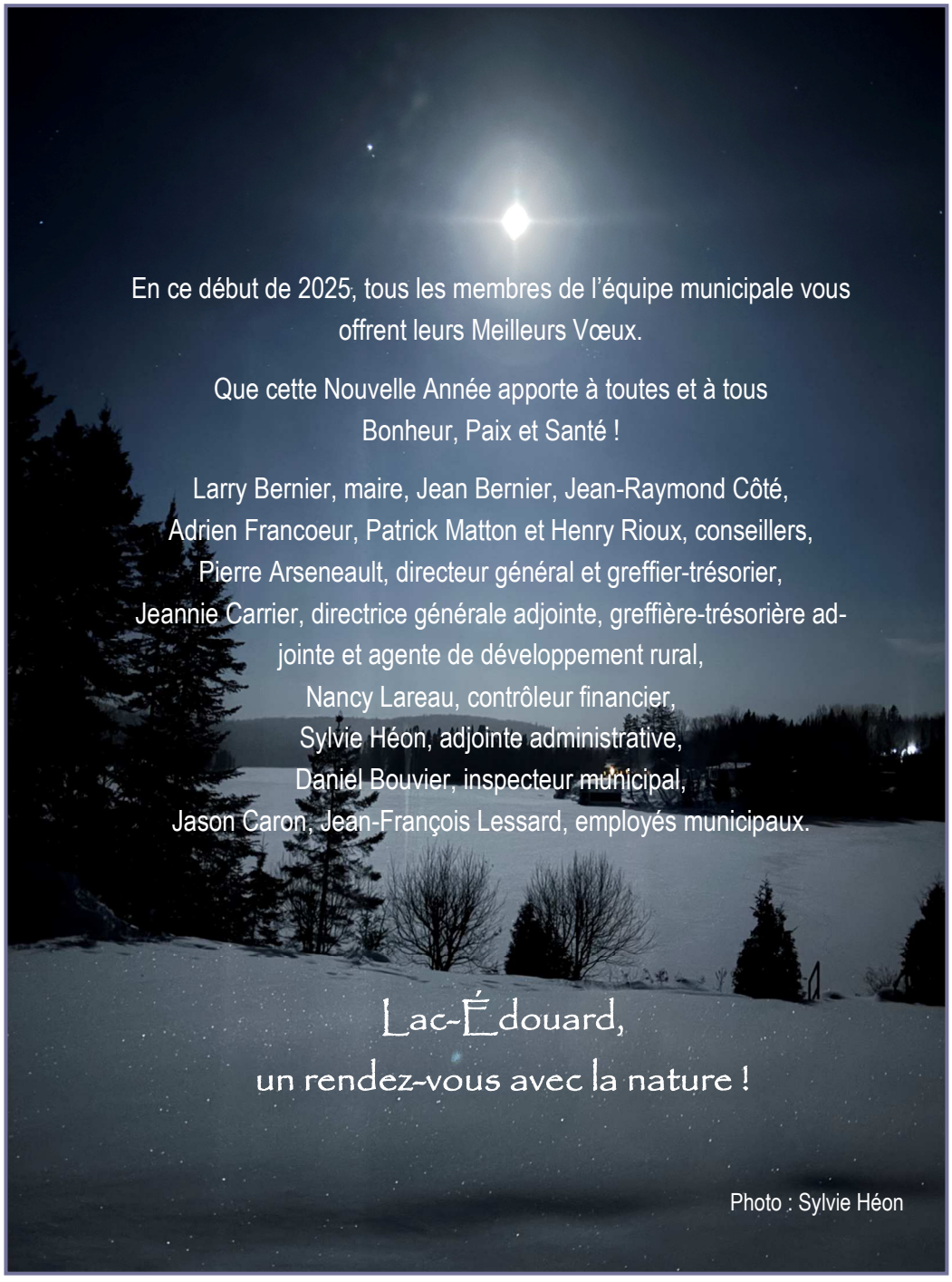

Dans ce numéro :

Bonne année 2025	1
Calendrier des activités à venir	2
Budget 2025	3
Budget 2025 : Comparatif 2024/2025	4
Budget (suite)	5
Récupération	
Récupération : Affiche à conserver	6
Ciné-Club à Lac-Édouard	7
Permis de construction ou de rénovation	8
Médaille d'identification pour les chiens ou les chats	
Prudence lorsque vous circulez sur un cours d'eau	
Tournoi de pêche blanche à Lac-Édouard	9
En souvenir de Dominique Boivin	10
Message d'Antoine Bayle	
Des nouvelles de votre Coop	
Neige dans la rue ou dans les chemins forestiers	11
Pensez à déneiger la toiture de vos immeubles	
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2025	

Calendrier des activités à venir

Janvier 2025

Légende : Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14 Conseil municipal 18 h	15	16	17	18
19 Ciné-club 14 h Voir p. 7	20	21	22	23	24	25 Inauguration du projet d'hébergement (église et mini chalets) **16 h**
26 Ciné-club 14 h Voir p. 7	27	28	29	30	31	

Février 2025

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1
2 Ciné-club 14 h Voir p. 7	3	4	5	6	7	8
9 Ciné-club 14 h Voir p. 7	10	11 Conseil municipal 18 h	12	13	14	15

La Dre Sauvé accueillera ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude. Pour prendre un rendez-vous, veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, **composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3.**

Prochain rendez-vous : le 28 mars 2025.

Budget 2025

Chers contribuables,

Le 19 décembre dernier, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le budget 2025 ainsi que les taux de taxes et les différents tarifs de service.

Vous recevrez bientôt votre compte de taxes 2025. Pour en arriver à le produire, nous avons élaboré un budget en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie (salaires, marchandises, services, quote-part d'Agglomération, etc.) et en s'assurant d'offrir les meilleurs services à la population.

Le budget 2025 de la Municipalité de Lac-Édouard ne prévoit pas de hausse du taux de taxes foncières total. En 2023, le taux de taxes était de 0,9237 $/100 $. En 2024, après une baisse de 5,8 %, il a été ramené à 0,8702 $/100 $.
Il demeurera le même en 2025, soit 0,8702 $/100 $.

Taxes foncières	**Taux par 100 $**		
	2024	**2025**	**Variation**
Taxe foncière Lac-Édouard	0,5211	0,4089	**moins 21,5 %**
Sûreté du Québec	0,0658	0,0680	**plus 3,5 %**
Quote-part Agglomération	0,2833	0,3933	**plus 38,8 %**
Total	**0,8702**	**0,8702**	**0 %**

En ce qui a trait aux matières résiduelles et à la vidange des fosses septiques, la seule augmentation concerne le traitement des ordures (transport et enfouissement); le tarif passe de 80 $ à 126 $. **Deux raisons l'expliquent : notre tonnage d'ordures à enfouir est passé de 150 tonnes à 236 tonnes et le coût du transport et de l'enfouissement est passé de 200 $/tonne à 230 $/tonne.**

Par contre, vous n'aurez plus de tarif relié aux matières recyclables. En effet, Éco Entreprises Québec en assumera la totalité; une économie de 45 $ pour les citoyens. Tout compte fait, les autres tarifs demeurant inchangés, on se retrouve avec une augmentation minime de 1 $ pour tout ce qui a trait aux matières résiduelles et la vidange des fosses septiques.

Si votre compte de taxes augmente en 2025 cela est dû à l'augmentation de la valeur de votre propriété parce que vous y avez apporté des améliorations, élément sur lequel la Municipalité n'a aucune influence.

Quote-part pour compétences d'Agglomération

Pour déterminer la quote-part de chaque municipalité de l'Agglomération, Ville de La Tuque doit se baser sur la richesse foncière uniformisée (RFU) de chaque municipalité; ceci est dicté par une loi provinciale. La RFU est la valeur réelle des immeubles d'une municipalité selon le marché (valeur selon le Rôle d'évaluation 2024, ajustée au prix du marché actuel).

Or, depuis le dépôt du rôle 2024, en septembre 2024 et préparé 1,5 ans auparavant, les propriétés se sont vendues 35 % plus chères que leur valeur au rôle.

Pour calculer la quote-part que Lac-Édouard doit verser pour les services rendus par Ville de La Tuque (services incendie, évaluation, développement économique, tourisme, etc.), **cette dernière multiplie notre valeur au rôle (88 903 900 $) par 1,35 ce qui donne une RFU de 120 020 265 $.**

Ainsi, Ville de La Tuque représente 89,03 % de la RFU totale de l'Agglomération, La Bostonnais 4,57 % alors que Lac-Édouard représente 6,40 %.

La Tuque paie 91,13 % des dépenses reliées aux compétences d'agglomération, La Bostonnais paie 4,14 % alors que Lac-Édouard fournit 4,73 %. **Cette année, notre quote-part s'est élevé à 349 634 $**; celle de La Tuque à 6 741 992 $ alors que La Bostonnais devra débourser 306 041 $.

Budget 2025

Voici un sommaire comparatif 2024/2025 du budget :

REVENUS $			DÉPENSES $		
	2024	**2025**		2024	**2025**
Taxes foncières	759 204	805 199	Administration générale	285 314	272 040
Taxes de services	173 640	200 392	Sécurité publique	57 512	60 753
Paiement tenant lieu de taxes	61 692	73 230	Transport routier	188 961	173 307
Recettes de source locale	112 243	150 600	Hygiène du milieu	180 740	209 542
Remboursement ***RECIM** plus intérêts	31 346	33 830	Urbanisme	58 672	59 924
Affectation du surplus non affecté	49 000	49 000	Développement économique	57 534	63 034
			Loisirs, culture	42 800	57 840
			Frais de financement	29 496	30 293
			Remboursement capital	39 279	35 884
			Quote-part Agglomération	246 817	349 634
Total	1 187 125	**1 312 251**		1 187 125	**1 312 251**

On peut noter des diminutions significatives de dépenses au niveau des postes suivants :
Administration générale (- 4,7 %) et Transport routier (- 8,3 %) ainsi que des augmentations importantes en ce qui a trait à l'Hygiène du milieu (+ 15,9 %) et la Quote-part de l'Agglomération (+ 41,7 %).

PROJETS MUNICIPAUX : En 2025, plusieurs projets verront le jour à Lac-Édouard. Voici les principaux :

PROJETS	COÛT PRÉVU	PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	BUDGET
Station de lavage	100 000 $	TECQ*	
Bloc sanitaire au Parc municipal de la Batiscan	10 000 $	TECQ*	
Pavillon des patineurs	50 000 $	TECQ*	
Bloc sanitaire au terrain de pétanque	30 000 $	TECQ*	
Équipements informatiques	5 800 $		X
Aire de jeux au Parc du quai	5 000 $	TECQ*	
Caniveau rue Edgar	25 000 $	TECQ*	

*TECQ : Taxe sur l'Essence et Contribution Québec (Gouv. Fédéral et Gouv. du Québec)

Budget 2025 (suite)

Si on totalise tous les projets, c'est 225 800 $ qui seront investis en immobilisations à Lac-Édouard en 2025, **dont 99,6 % seront payés par des subventions gouvernementales.**

La Municipalité fait face aux mêmes augmentations de coûts que les particuliers, que ce soit pour l'essence, le carburant diésel, les marchandises de toute sorte, l'électricité, le chauffage, les réparations, etc. Nos employé·e·s ont aussi à faire face à ces augmentations, nous avons dû en tenir compte.

Un conseil municipal a l'obligation de présenter un budget équilibré. Comme 82 % des revenus de la municipalité proviennent de la taxation foncière et des tarifs reliés aux services rendus (matières résiduelles, vidange des fosses septiques), toute augmentation des coûts se reflète sur ces postes budgétaires

Le Conseil a adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité, de l'augmentation des coûts reliée à l'inflation et de la capacité de payer des contribuables. Dans les circonstances, on peut dire qu'il s'agit d'un bon budget.

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier monsieur Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier, pour sa précieuse collaboration.

Larry Bernier, maire

Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

P.S. : Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal « Le Tour du Lac », Avis publics, etc.), inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.

Les comptes de taxes de 300 $ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés en ligne auprès de votre institution financière.

Récupération

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est un organisme privé à but non lucratif qui représente, depuis 2005, les producteurs mettant en marché des produits emballés, des contenants et des imprimés dans leur responsabilité de financer la collecte sélective.

Le 1er janvier marque l'entrée en vigueur de la réforme de la collecte sélective au Québec sous la gestion d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ). Ce changement rend les entreprises responsables de leurs produits, de leur mise en marché jusqu'à leur recyclage.

Désormais, c'est ÉEQ qui va gérer et financer le système de collecte sélective sur l'ensemble du territoire, et non plus les municipalités. Maintenant, partout au Québec, tous les contenants, emballages et imprimés doivent y être déposés, même s'ils ne sont pas recyclables en ce moment, comme les sacs de croustilles ou encore les pots de yogourt.

Éco Entreprises Québec
De la collecte sélective à l'économie circulaire : Ensemble pour un monde durable.

Voir à la page suivante, un résumé de ce qui peut aller dans le bac, selon Éco Entreprises Québec.

Récupération : Affiche à conserver

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- → Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- → Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- → Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- → Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.

BONS COUPS

- → Vider et rincer légèrement les contenants.
- → Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- → Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- → Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- → Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✕ Pile
- ✕ Seringue
- ✕ Boyau d'arrosage
- ✕ Chaise de jardin
- ✕ Jouet
- ✕ Casserole
- ✕ Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ BACIMPACT.CA

BAC IMPACT MC

Éco Entreprises Québec

De la collecte sélective à l'économie circulaire : Ensemble pour un monde durable.

Merci de votre collaboration.

Ciné-Club à Lac-Édouard

À tous les cinéphiles, nous vous donnons rendez-vous au Centre communautaire, 195, rue Principale, **le dimanche à 14 h.** Bienvenue à toutes et à tous,

Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs	Réalisateur
2025-01-19	Secrets de famille	Comédie noire	Maggie Smith, Rowan Atkinson	Niall Johnson
2025-01-26	Les pages de notre amour	Drame, romance,	Ryan Gosling, Rachel McAdams	Nick Cassavetes,
2025-02-02	Le voyage de 100 pas	Drame humoristique	Helen Mirren, Manish Dayal	Lasse Hallsström
2025-02-09	Une vie	Drame biographique	Anthony Hopkins, Héléna Bonham Carter	James Hawes

Rowan Atkinson tient la vedette dans le rôle du pasteur d'une province rurale. Il est si distrait par son travail qu'il ignore l'infidélité de son épouse avec son instructeur de golf, le défilé de petits amis de sa fille et les raclées que son fils reçoit aux mains des brutes de l'école.

Quand arrive Grace (Maggie Smith), leur nouvelle gouvernante, les prières de la famille sont enfin entendues : Grace est une vieille dame charmante qui a une façon particulière de régler les problèmes...

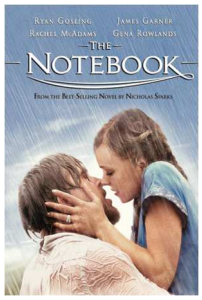

Pour aider une femme atteinte de démence sénile dans une maison de retraite, un vieil homme, Duke, lui lit tous les jours le même livre. Il lui lit l'histoire de deux jeunes gens, Noah Calhoun et Allie Hamilton qui, au début des années 1940, tombent amoureux l'un de l'autre sur fond de ségrégation de classe (elle est la fille de 17 ans d'une famille aisée en vacances, et lui travaille comme ouvrier dans une menuiserie locale).

On comprendra peu à peu que l'histoire lue est celle de la femme qui l'écoute, et que le lecteur est Noah qui, refusant de la laisser, lui raconte inlassablement cette histoire romanesque afin de raviver sa mémoire.
Ce que lit le vieux Noah est en fait le carnet (*notebook*) où Allie a consigné sa propre histoire lorsqu'elle a appris sa maladie : elle l'a écrite pour ne pas oublier ses sentiments. Ce film est inspiré du roman de Nicholas Sparks.

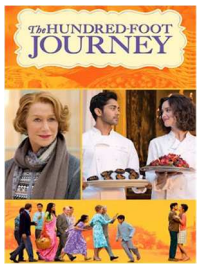

À Mumbai, un homme voit son épouse périr dans l'incendie du restaurant familial, allumé par des partisans du nouveau gouvernement. Poussé à l'exil, le père de cinq enfants aboutit par un curieux hasard dans un village du Sud de la France, où il ouvre un restaurant indien, juste en face de l'établissement huppé de Madame Mallory. Détentrice d'une étoile au guide Michelin, cette dernière est prête à tout pour en décrocher une deuxième. Y compris mettre des bâtons dans les roues du nouveau venu, qui attire les touristes avec l'exotisme de son décor et de ses mets, préparés par son fils Hassan. Or, celui-ci est passionné par la cuisine française. Grâce à Marguerite, sous-chef de Madame Mallory, le jeune homme recueille des trucs culinaires lui permettant de marier saveurs locales et indiennes, avec des résultats impressionnants.

Prague 1938. Alors que la ville est sur le point de tomber aux mains des nazis, un banquier londonnien va tout mettre en oeuvre pour sauver des centaines d'enfants promis à une mort certaine dans les camps de concentration.

Au péril de sa vie, Nicholas Winton va organiser des convois vers l'Angleterre, où 669 enfants juifs trouveront refuge. Cette histoire vraie, restée méconnue pendant des décennies, est dévoiée au monde entier lorsqu'en 1988, une émission britannique invite Nicholas à témoigner.

Celui-ci ne se doute pas que dans le public se trouvent les enfants - désormais adultes - qui ont survécus grâce à lui.

Permis de construction ou de rénovation

Prévoyez-vous effectuer des travaux de construction ou de rénovation au printemps ou à l'été 2025 ?

Il est primordial d'en discuter, au préalable, avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier. Il vous remettra alors un document identifié : **Demande de permis. Lors de la réception de celui-ci, il est important de lire attentivement la section « Commentaires »** dans laquelle vous retrouverez **des informations pertinentes ayant trait à la règlementation.**

Nous vous rappelons l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis. **Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés.**

Ces judicieux conseils vous éviteront bien des erreurs et de plus, vous détiendrez un permis bien en règle. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. Bouvier au 819-653-2138. Il est présent au bureau le lundi et le mardi de 9 h à 16 h.

Merci de votre collaboration,

Pierre Arseneault, directeur général

Médaille d'identification pour les chiens et les chats

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1er février 2025 pour vous procurer la médaille d'identification pour votre chien ou votre chat. Les médailles sont en vente à la Mairie **au coût de 10 $**. Il est important que votre chien ou votre chat porte cette médaille en tout temps. Si vous en possédez déjà une, le coût de celle-ci est automatiquement ajouté à votre compte de taxes.

Prudence lorsque vous circulez sur un cours d'eau

Tournoi de pêche blanche à Lac-Édouard

Association du Développement Écologique du lac Édouard

TOURNOI DE PÊCHE BLANCHE 2025

Du 1er au 8 mars 2025

Mesurage des prises

Tous les jours 16h à 18h au Domaine du Lac Édouard

(aucun mesurage le 8 mars)

Souper de clôture du tournoi de pêche le 8 mars 2025

Où : Salle communautaire de Lac-Édouard

195, rue Principale

Lac-Édouard, Québec G0X 3N0

Menu à venir

Les billets seront en vente début février à la Coop de Lac-Édouard

En souvenir de Dominique Boivin

Née à Lac-Édouard, c'est le 1er janvier que madame Dominique Boivin est décédée. Elle résidait au village.

Dominique était une mère et grand-mère aimante ainsi qu'une femme très vaillante.

J'en sais quelque chose. Lorsqu'en 2004, Maurice Demers, Lucien Giroux, Rollande Lecours et moi avons aménagé les 26 km des Sentiers d'ADELE, Dominique était l'une des personnes que nous avions engagées pour réaliser ce beau projet.

En forêt, Dominique ne cédait pas sa place lorsqu'il s'agissait de transporter des billes de bois ou d'en dégager les branches. Elle avait du coeur au ventre.

Merci Dominique, je suis chanceux de t'avoir connue.
Larry Bernier, maire

Message d'Antoine Bayle

Bonjour,
J'aimerais vous présenter ma famille. Il y a ma maman, Audrey, mon papa, Simon et, ma nouvelle petite soeur qui est née le 4 janvier à 11 h et 6 minutes. Elle s'appelle Jeanne.

Elle pesait 3,59 kg et mesurait 51 cm. Elle est bien petite et je vais en prendre soin. Elle ne pleure pas beaucoup la nuit et cela permet à maman et à papa de se reposer.

J'espère que bientôt elle va pouvoir jouer avec moi.
Antoine Bayle, 3 ans et demi

Des nouvelles de votre coop

Paniers de Noël de la Coop

Un grand Merci à
nos généreux commanditaires
ainsi qu'à nos nombreux participants.

Félicitations à nos 4 gagnants :
Madame Nathalie Olsen
Messieurs Réné Trudel,
Réal Grandmond et Louis Frigon.

Isabelle Matte

Note : Le tirage a eu lieu le 31 décembre.

Location d'un mini-entrepôt au Magasin général.

Chaque entrepôt a une largeur de 10 pieds (3 m), une profondeur de 7,5 pieds (2,3 m) et une hauteur de 9 pieds (2,75 m). De plus, il y a une possibilité de jumeler deux compartiments. Les coûts de la location sont de 150 $ (tx. inc.) par entrepôt. Pour deux compartiments jumelés, le prix est à discuter. **Pour la location, contactez monsieur Éric Tremblay, au 819-676-6794**

Neige dans la rue ou dans les chemins forestiers

Québec

INTERDICTION DE POUSSER DE LA NEIGE
DANS LA RUE ET DANS LES CHEMINS FORESTIERS

L.R.Q., chapitre C-24.2

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Interdiction

498. Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, **ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace** ou une matière quelconque **sur un chemin public.**

Infraction et peine

507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une **amende de 60 $ à 100 $.**

Définition

« Chemin public » : **la surface de terrain ou d'un ouvrage d'art dont l'entretien est à la charge d'une municipalité**, d'un gouvernement ou de l'un de ses organismes, **et sur une partie de laquelle sont aménagées une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique des véhicules routiers** et, le cas échéant, une ou plusieurs voies cyclables**,** à l'exception:

1° des chemins soumis à l'administration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou entretenus par eux;

2° des chemins en construction ou en réfection, mais seulement à l'égard des véhicules affectés à cette construction ou réfection;

3° des chemins que le gouvernement détermine, en vertu de l'article 5.2, comme étant exclus de l'application du présent code.

Pensez à déneiger la toiture de vos immeubles

Cette année, nous avons reçu et nous recevrons encore de bonnes bordées de neige. Qu'à cela ne tienne, il faut surveiller attentivement l'accumulation de la neige sur les toits de nos immeubles. Il arrive trop souvent des accidents dus à ces circonstances. Soyons prévoyants.

Par ailleurs, il faut être prudent avec le chauffage d'appoint dû au monoxyde de carbone. Avez-vous installé un détecteur ?

Quant à l'utilisation des génératrices, lors des pannes électriques, il faut utiliser un fil pour le branchement adéquat et s'assurer que le tuyau d'échappement est éloigné de tout objet inflammable.

Daniel Bouvier,
inspecteur municipal

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier, maire
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours @icloud.com
Collaboration :
Pierre Arseneault, directeur général
Sylvie Héon, adjointe administrative

Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard :

- Procès-verbal des assemblées municipales,
- Journal « Le Tour du Lac »,
- Avis publics, etc.,

inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.

C'est le meilleur moyen d'être informé.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER
Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / 819-989-0451
Courriel : info@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES
Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION
Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Madame Jeannie Carrier
Tél. : 653-2438 / Courriel : adr@lacedouard.ca

CONTRÔLEUR FINANCIER
Madame Nancy Lareau
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU
Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
Tél. : 819-653-2238
Courriel : voirie@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL
Date de la prochaine assemblée régulière :
Le mardi 11 février 2025 à 18 h
Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2025

14 janvier	8 avril	8 juillet	2 octobre
11 février	13 mai	12 août	11 novembre
11 mars	10 juin	9 septembre	9 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 18 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.